

23 FÉVRIER 2015

Enregistrer le temps de travail

CONFÉRENCE D'INFORMATION FER GENÈVE

L'enregistrement du temps de travail est revenu sur le devant de la scène. Toutes les entreprises sont-elles concernées par cette obligation? Que recouvre-t-elle? Comment concilier flexibilité et contrôle du temps de travail? Cette conférence, proposée par la Fédération des Entreprises Romandes Genève, vise à faire le point sur ces questions, en présentant les règles applicables en la matière, y compris la possibilité de l'enregistrement simplifié du temps de travail. Au programme: la loi sur le travail, la directive du SECO sur l'enregistrement simplifié, les sanctions possibles, l'horaire flexible et les heures supplémentaires, les perspectives d'avenir. Geneviève Ordolli, docteure en droit, juriste au Service d'Assistance Juridique et Conseils (SAJEC), oratrice, répondra ensuite aux questions du public.

Lieu Auditorium de la FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, Genève **Horaire** De 17h30 à 19h. Un apéritif clôturera cet événement **Prix Gratuit** pour les membres FER Genève (100 francs non-membres) **Inscription obligatoire** auprès de barbara.perez@fer-ge.ch



3, 10, 17 ET 24 MARS 2014

Droit du travail en anglais

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE FORMATION FER GENÈVE

As business develops and becomes more complex, the need for a company to have specific and up to date knowledge becomes ever more essential. Therefore, a good understanding of employment, immigration and social security law is essential to a company. As the various aspects of employment, immigration, and international social security law have recently evolved, companies are now more than ever required to know the fundamentals regarding these three fields in order to be able to comply with the applicable laws and also stay competitive in the market. The objectives of this course is to present the basis of employment, immigration and international social security law, to allow each member to acquire the knowledge needed to properly understand the rules and regulations and foresee problems that are applicable within these three subject matters, which are essential in the daily management of a company. This course counts four modules, which can be attended as a whole or separately (Employment law, part 1 and 2, International Social Security, Immigration).

Location FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, Genève **Schedule** 8.30 am - 12.00 **Fee** 900 francs FER Genève, SAJEC, GEM members (1500 francs non members) **Information and registration** cours.seminaires@fer-ge.ch, www.fer-ge.ch



3 QUESTIONS À... Martine Balandraux Olivet

12 MARS 2015

HORAIRES À LA CARTE, LOCAUX PARTAGÉS, NOUVELLES TECHNOLOGIES, NOMADISME: QUELS IMPACTS SUR LA SANTÉ? QUELLES RESSOURCES?

Espaces de travail sans places attribuées, horaires à la carte, télétravail, nomadisme... Ces nouveaux modes d'organisation du travail prennent de l'ampleur, grâce aux nouvelles technologies. Si certains employés s'épanouissent dans ces environnements, d'autres s'y sentent mal, ce qui peut se répercuter sur leur santé. Ce colloque sera l'occasion de partager les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées. Il vise aussi bien les professionnels de la santé que les représentants du monde du travail (responsables des ressources humaines, inspecteurs du travail, responsables d'entreprises, cadres). Les organisateurs espèrent également attirer les techniciens et les informaticiens qui mettent en place des bureaux partagés, pour qu'ils apportent questions et idées. Martine Balandraux Olivet est présidente du Groupement genevois des médecins spécialisés en médecine du travail et organise le colloque pour le compte de l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) et de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT).

«Encore beaucoup d'inconnues»

PROPOS RECUEILLIS PAR
PIERRE CORMON

Pourquoi avoir choisi ce thème?

Jusqu'il y a quelques années, la plupart d'entre nous allait tous les jours au même endroit pour effectuer son travail, prendre des directives, rencontrer la hiérarchie et les collègues. Puis de nouvelles technologies sont apparues: le téléphone mobile, l'informatique individuelle, puis portable, puis connectable à distance. Le poste de travail est devenu mouvant, partagé, voire nomade. Contrairement aux technologies, l'humain n'a physiologiquement pas changé. La révolution ergonomique des postes de travail apporte de nouvelles possibilités, mais aussi de nouvelles contraintes, tant physiques que mentales, qui peuvent engendrer des troubles ou des maladies chez ceux qui y sont soumis.

Les médecins du travail sont confrontés de manière récurrente à des questions sur ce sujet et nous avons l'impression

de ne pas avoir beaucoup de réponses à apporter. La recherche scientifique ne s'est pas encore vraiment penchée sur ce domaine. Nous voulons donc approfondir le sujet et chercher des informations qui nous permettront d'améliorer la prévention.

Quelles sont les questions soulevées par les nouveaux modes d'organisation du travail?

Les bureaux partagés (sans place attribuée) que j'ai pu visiter avaient été beaucoup plus réfléchis que les *open space*, connus pour leurs problèmes récurrents. Ils comprenaient différents types d'espaces: des endroits où s'isoler, où tenir une réunion, où s'asseoir dans un fauteuil et s'accompagnaient de possibilités de télétravail et d'horaires à la carte. Ces nouveaux modes de travail offrent beaucoup d'avantages, tant pour les employés, en termes de flexibilité, que pour les employeurs, en termes économiques. Mais ils s'accompagnent aussi de

contraintes ergonomiques évidentes (partager le même bureau et la même chaise entre deux personnes de taille différentes) et moins évidentes: la lumière, le bruit, le territoire convenant à tous est difficile à mettre en place. Si certaines personnes s'épanouissent en télétravail et dans des bureaux partagés, d'autres, faute d'un territoire personnel, souffrent du manque de repères et sont déstabilisées. Il arrive qu'elles développent des problèmes de santé: crises d'angoisse, infections urinaires ou respiratoires, maux de tête, de la nuque, des épaules, gastrites, brûlures d'estomac, troubles digestifs, constipation, etc.

Que peut faire l'employeur?

Une réflexion doit être menée en prévention primaire, avec les acteurs de santé au travail, avant d'en arriver au stade où l'on fait appel à la médecine de soins. Deux éléments me semblent importants à respecter: laisser un temps suffisant d'apprentissage, puis d'adap-

tation à chacun en fonction de ses capacités, et laisser le choix aux collaborateurs. Ils sont ceux qui connaissent le mieux les spécificités de leur poste de travail. Ils doivent pouvoir décider d'adopter les nouveaux modes de travail ou non, avoir l'occasion de les tester pour voir s'ils leur conviennent ou pas, plutôt que d'être propulsés du jour au lendemain dans un bureau sans postes attribués, dans le télétravail ou dans le travail nomade. Comme nous n'avons pas encore toutes les réponses aux questions soulevées par ces nouveaux modes d'organisation, nous espérons que le colloque permettra d'en faire émerger de nouvelles. ■

Lieu Auditoire Marcel Jenny, Hôpital Universitaire de Genève, rue Gabrielle Perret-Gentil 4, Genève
Date 12 mars 2015
Horaire de 8h30 à 12h30
Prix 50 francs
Inscription www.ge.ch/promotion-sante-travail/inscription.asp

AGENDA

11 FÉVRIER 2015

GÉOLOCALISATION: ENJEUX SOCIÉTAUX ET INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

Les technologies d'aujourd'hui permettent la géolocalisation de beaucoup d'éléments de la vie courante, y compris de soi-même. Considérée par certains comme une atteinte à la sphère privée, elle constitue pourtant un des enjeux majeurs pour le futur. Dans le domaine du marketing, la publicité intelligente devient utile et cible le consommateur en fonction de ses besoins. Dès lors, quels vont être les impacts sur notre vie privée et pour les entreprises? Comment peut-on améliorer les services et notre vie quotidienne grâce aux outils de positionnement? Quelles sont les tendances B2B et B2C? Quels sont les dangers et les opportunités économiques et sociales? Dans le cadre des Forums de Neode, Bertrand Späth, cofondateur de Kizy Tracking SA, abordera la géolocalisation comme outil commercial et Jan Ondrus, professeur-assistant à l'ESSEC Business School- Paris parlera de l'intérêt de ces technologies pour le grand public.

Lieu Neode, Eplatures-Grise 17, La Chaux-de-Fonds
Horaire 17h45

Entrée libre, **inscription obligatoire** sur www.neode.ch

24 FÉVRIER 2015

VALUE PROPOSITION DESIGN

L'entrepreneur Alex Osterwalder et le professeur Yves Pigneur, Université de Lausanne, auteurs de *Business Model Canvas* et de *Business Model Generation*, présenteront lors de ce First@FER Genève leur nouveau livre *Value Proposition Design* ou comment proposer des produits et des services auxquels les clients ne peuvent pas résister. Les auteurs viennent partager des outils pour aborder, par étapes, l'un des principaux défis de toute activité commerciale: proposer des produits et des services que les clients sont déterminés à acquérir. Avec des exercices pratiques et des illustrations, ils proposent de dynamiser facilement et rapidement un produit, un service ou une idée commerciale.

Lieu FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, Genève
Horaire De 17h. (accueil) à 19h30. Suivi par un cocktail de réseautage.

Inscription obligatoire www.rezonnance.ch

9 MARS 2015

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Cette séance d'information gratuite traitant de la transmission d'entreprise est proposée exclusivement aux membres de la FER Genève et de RelèvePME. Elle s'adresse tant aux cédants qu'aux repreneurs potentiels. Au programme: Anthony Montes, directeur du département promotion de la FER Genève, prononcera un mot de bienvenue; Patrick Schefer, délégué au Service de la promotion économique du canton de Genève, présentera le thème; Me Hubert Gilliéron, avocat (Baker & McKenzie) présentera ses aspects juridiques. Un apéritif clôturera cette rencontre.

Lieu FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, Genève
Horaire De 18h. à 20h.
Prix Gratuit (réservé aux membres FER Genève et RelèvePME)
Inscription obligatoire barbara.perez@fer-ge.ch, en indiquant si vous y participerez en tant que cédant ou que repreneur



B. TOURNIER
GÉRANCE - ACHAT - VENTE
IMMEUBLES - VILLAS - TERRAINS
Cours de Rive 4 - 1204 Genève
Tél. 022 318 30 70 - Fax 022 318 30 89
E-mail: regie@tournier.ch - <http://www.tournier.ch>
Membre du Groupement des Régies Privées Genevoises

 **AGENCE IMMOBILIÈRE DAUDIN & CIE**
rue du Stand 51 - 1211 Genève 11 - Tél. 022 592 34 11
GESTION D'IMMEUBLES ASSURANCES - PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TOUS PLACEMENTS IMMOBILIERS